

	Code UE	LISTE ELEMENTS	ECTS	COEFFICIENT	DATE	Heure	SALLE	ENSEIGNANT	NATURE EPREUVE
SEMESTRE 3	MAJEURES								
	L50A3A01	Méthodologie de la recherche	2	2	A rendre un entretien retranscrit et analysé à leur directeur de mémoire			Thierry MALBERT	
	L50A3A02	Communication orale	2	2	21/11/2023	8H00-12H00	S.21	Félix MARIMOUTOU	
	L50A3A03	Anthropologie des religions en contexte	8	8	30/11/2023	15H00-17H30	S,25	Nicolas WALZER	
	L50A3A04	Participation aux manifestations scientifiques	2	2	Un dossier avec trois résumés des conférences auxquelles ont assisté les étudiants.			Thierry MALBERT	
	L50S3A02	Ethnologie des espaces créoles sud-est OI	6	6	Jeudi 9 novembre 2023	9h30-11h30	Amphi LACAUSSEADE	Florence CALLANDRE	Ecrit
	L50A3LVE	LVE							
	L50A3ANG	Anglais	4	4	29/11/2023	13h30-15h30	B.11	Alice RICHEBON	Ecrit
	L50A3ESP	LVE Espagnol	2	2	29/11/2023	15h30-17h30	S.51	Sébastien GAGGINI	
	L50A3CRE	LVR créole	2	2	Ecrit à rendre pour le 22 novembre 2023 OU ORAL : le 29 novembre 2023			Francky LAURET	Production en langue créole réunionnaise de nature scientifique (présentation des travaux de recherche, résumé de Mémoire) à mettre sur l'espace Moodle dans la partie: production pour évaluation. Ecrit: 2 pages (1000 mots) OU ORAL: 10 minutes (enregistrement audio)
	MINEURES								
	L50F3I05	Littérature créole	6	6	Dossier à rendre pour le 20 octobre 2023			Jean-Claude Carpanin MARIMOUTOU	Dossier sur une école, une période, un ou des auteurs de la poésie réunionnaise des origines à aujourd'hui.
L50H3I01	Etudes coloniales/Esclavage	6	6	23/01/2023	8H00-12H00	S,20	Gwenaël MURPHY	Ecrit et/ou oral, en présentiel ou à distance	
L50S3I01	Discours et argumentation	6	6	Dossier à rendre : Date limite pour le rendu du devoir, le 20 novembre 2023			Shimeen CHADY	Ecrit et/ou oral, en présentiel ou à distance	

Rappel:

La sortie n'est autorisée qu'après une durée d'une heure, provisoire ou définitive, et sur avis de l'enseignant(e) responsable. Les sorties se font à tour de rôle.
Aucun objet personnel n'est autorisé sur la table : trousse, téléphones portables, ordinateur (sauf nécessité pour l'épreuve), dossiers, papiers etc... seront rangés dans le sac personnel de l'étudiant (e)
Chaque étudiant(e) dépose son sac dans un endroit de la salle indiquée par les enseignant(e)s.
Aucune communication n'est autorisée entre les étudiant (e)s, après le début de l'épreuve, sauf avis contraire des enseignant (e)s.

Voir les informations en ANNEXE 2 du Règlement des études de l'UFR LSH

Le présent affichage tient lieu de convocation

Code couleur modification:

1ère modification	6ème modification	11ème modification
2ème modification	7ème modification	12ème modification
3ème modification	8ème modification	13ème modification
4ème modification	9ème modification	14ème modification
5ème modification	10ème modification	15ème modification